



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Pays : Union des Comores

Nom du Projet : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Grant No. E0490–KM, IDA Credit No. 71290-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet d'Ingénieur-Conseil pour la construction de centrales photovoltaïques (pv) interconnectées avec stockage, la réhabilitation de réseaux, la mise en place de centre de dispatching, et l'éclairage public.

N° de référence : KM-AEP SONELEC-385175-CS-QCBS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du *Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores* et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent une assistance à l'Agence d'Exécution du Projet (AEP) pendant les phases de préparation des plans de conception et les documents d'avant-projet détaillés, de passation de marchés, de contrôle et de surveillance des travaux, d'opération et de maintenance sur les activités des quatre sous-projets suivants afin d'atteindre les objectifs du projet global à savoir « assurer la stabilité du système électrique, réduire les pannes et améliorer la qualité globale de la fourniture en électricité avec un meilleur équilibre entre l'offre et la demande » :

- **Sous-projet 1 :** Construction avec opération et maintenance pendant trois ans des centrales d'une puissance de 9 MWc de PV réparties sur Grande Comores (6 MW), Anjouan (2 MW) et Mohéli (1 MW) et des installations de stockage autonome par batterie sur Grande Comores (15 MWh), sur Anjouan (3MWh), et sur Mohéli (1MWh) ;
- **Sous-projet 2 :** Travaux de réhabilitation, de renforcement et d'automatisation des réseaux de distribution d'électricité de la SONELEC
- **Sous-projet 3 :** Mise en œuvre d'un centre de dispatching des systèmes électriques de la SONELEC ainsi que la Formation sur leur exploitation.
- **Sous-projet 4 :** Mise en place d'éclairage public de la ville de Moroni alimentée en énergie solaire

Le Consultant exercera les fonctions de « d'Ingénieur Conseil ou Représentant de l'Employeur (Employer's Representative) » au sens du Contrat FIDIC.

La période de mise en œuvre est de quatre ans et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/>

L'Agence d'Exécution du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

- Statut légal et fiscal du consultant
- Capacités organisationnelle et managériale

- Capacités financières (chiffres d'affaires des 4 dernières années)
- Nombre d'années d'expérience,
- Nombre d'expériences similaires réalisés avec succès,
- la satisfaction des clients
- Nombre d'ingénieurs suffisant
- Les domaines de spécialisation et d'expertise des ingénieurs,
- Outils et logiciels informatique à disposition,
- Accréditations qualité ou sécurité appréciables

Le Consultant doit faire preuve d'écoute et de capacité d'analyser des besoins en profondeur pour être en mesure de faire des propositions qui doivent correspondre à nos attentes et respecter les contraintes financières et temporelles.

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI* » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 0 (« *Règlement de Passation des Marchés*»), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions du *Règlement de Passation des Marchés* et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau entre 09h00 à 16h00, heure locale.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, ou par courriel) au plus tard le 14/12/2023.

AGENCE D'EXECUTION DU PROJET

Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores
À l'attention de : Naoildine Houmadi, Coordonnateur
Route de Salimani, quartier Sahara
MORONI, Comores
Tél: +269 763 1094 / 3339800
Courriel : aep.paesc@gmail.com